



Philippe Reigné

Mobile : +33 (0)6 18 89 70 02
Direct : +33 (0)1 83 64 41 62
Standard: +33 (0)1 83 62 54 54

preigne@nmwavocats.com

Domaines d'intervention

- Droit des sociétés
- Droit boursier
- Droit du financement et des sûretés
- Règlement des différends
- Gestion patrimoniale et fiscalité

Formation

- Université Panthéon-Assas,
Docteur en droit (1993)
- CAPA (1989)
- DECF (1988)
- HEC (1986)

Langues

- Anglais
- Français

Philippe Reigné | agrégé des facultés de droit, professeur titulaire du CNAM

Après sept ans passés auprès du cabinet d'avocats Archibald (membre du réseau Arthur Andersen puis du réseau Ernst & Young), concomitamment avec ses activités d'enseignement et de recherche, Philippe Reigné intervient en qualité de consultant dans les dossiers complexes de cession et d'acquisition de sociétés, de droit boursier et de financement.

Il est en outre spécialiste des problématiques de règlement des différends et fait partie de l'Association française d'arbitrage et du Comité français d'arbitrage.

Membre de la Commission nationale des professions libérales, Philippe Reigné facilitera l'approche interprofessionnelle du Cabinet par sa connaissance approfondie des professions connexes du notariat et de l'expertise comptable.

Philippe Reigné supervise la doctrine interne, la veille juridique et le knowledge management du Cabinet.

NMW avocats est un cabinet de « niche » dédié au corporate, au droit immobilier et à la fiscalité immobilière.

Le cabinet NMW avocats intervient fréquemment dans les opérations d'achat ou de vente de sociétés, d'actifs immobiliers, de financement et de refinancement, de rapprochement pour le compte de groupes multinationaux, industriels et financiers et de fonds d'investissement.